

COMMUNIQUE DE PRESSE – 18 janvier 2024

Feu vert pour les futurs projets du Parc du Doubs

Parc naturel
régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch



L'Assemblée générale du Parc du Doubs s'est réunie jeudi 18 janvier 2024 à La Ferrière.

Le Parc du Doubs a tenu son assemblée générale extraordinaire jeudi 18 janvier 2024 à La Ferrière. Les membres ont avalisé la convention programme 2025-2028. Ce document présente l'ensemble des projets et actions que le Parc propose de mener durant cette période. Il sera maintenant soumis à la Confédération pour examen. Les activités et temps forts de l'année 2024 ont également été présentés lors de cette soirée.

Les membres du Parc du Doubs, représentants de communes ou d'associations et membres individuels, ont approuvé les futurs projets de l'association lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue jeudi 18 janvier 2024 à La Ferrière. Ils ont ainsi adopté la demande d'aide financière globale et la convention-programme pour les années 2025-2028. Ce document propose des projets et des actions dans 12 thématiques différentes. Il se base à la fois sur les objectifs de la Charte du Parc et sur les besoins, souhaits et propositions des membres et des partenaires. Ils se veulent également complémentaires aux actions menées par les cantons et les communes.

Parmi les nouveautés prévues, un projet visant à soutenir le rajeunissement des pâturages boisés et des actions en faveur de la biodiversité en milieu bâti (« nature au village ») permettront de renforcer l'action du Parc en matière de préservation de la nature et du paysage. De nouvelles offres touristiques, un soutien à la distribution de produits régionaux et aux circuits-courts ainsi que des projets pour favoriser la mobilité durable et les énergies renouvelables entendent renforcer les activités en faveur du développement économique durable et amener davantage de plus-value à l'économie régionale. Enfin, troisième axe de travail du Parc, la sensibilisation des publics au développement durable sera renforcée avec l'ouverture d'un nouvel espace d'accueil et d'information situé aux Brenets et la création d'une nouvelle animation pour les écoles. De nouvelles collaborations avec les hautes écoles et le monde de la recherche sont également prévues, prioritairement autour de la thématique de l'eau.

Ces nouveaux projets nécessiteront une augmentation de l'enveloppe financière de quelque 350'000 francs par année par rapport à la période actuelle, pour un budget estimé à 1'650'000 francs par an. L'équipe professionnelle basée à Saignelégier devrait en outre être renforcée.

Après cette étape importante de validation par l'assemblée générale de l'association, le dossier de convention-programme du Parc du Doubs sera finalisé par le canton du Jura (canton pilote) et transmis à la Confédération au mois de mars. L'Office fédéral de l'environnement procédera courant 2024 à une évaluation et décidera du montant de financement alloué pour la période 2025-2028.

Enfin, les grandes lignes du programme d'activités 2024 regroupant les sorties et animations du Parc ont également été présentées lors de l'assemblée générale extraordinaire. Le programme découvertes 2024 sortira à mi-février et sera distribué à tous les habitants du territoire du Parc.

CONTACTS ET INTERVIEWS

Véronique Gigon
Présidente du Parc du Doubs
079 277 42 25

Régis Borruat
Directeur du Parc du Doubs
032 420 46 72
regis.borruat@parcdoubs.ch